

Projet intégré									
----------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

	Tableau des dispositions spécifiques zone H 5-98p
---	--

Dispositions spéciales	1	Aucun logement ne peut avoir moins de 40 mètres carrés de superficie de plancher.	
	2	Tout projet devra être soumis au PIIA et sera assimilable à un projet de 8 logements et plus au sens du règlement sur les PIIA	
	3	Nonobstant toute autre disposition incompatible, un minimum de 4 arbres devra être prévus en cours avant.	

Amendements	